

craindre; et nous voyons que dans les pays où la peine de mort est souvent appliquée, les crimes n'en sont pas moins fréquens. Le malheureux, condamné à expier ainsi ses forfaits, semble le plus souvent regarder avec indifférence cette éternité dans laquelle il va être précipité; et ses complices, en le voyant marcher à l'échafaud, regrettent seulement que sa carrière d'iniquités ait été si promptement interrompue. Si le coupable n'a pas encore eu le tems de s'endurcir dans le crime, et que le remords le tourmente, ses compagnons de désordres tâchent de l'encourager par des railleries ou par l'exemple des scélérats endurcis, qui sont morts sans témoigner ni regrets ni craintes. Il ne se passe jamais un mois en Angleterre, sans qu'on voie plusieurs exécutions à mort; et il n'y a pas un vagabond qui n'ait vu suspendu à la potence le corps de quelqu'un de ses compagnons. Les faits prouvent que ce spectacle n'empêche pas les crimes. Mais dans la réclusion solitaire d'une prison sombre, le prisonnier souffre des angoisses pires mille fois que la mort. Il est en proie à ses propres réflexions; rien ne le distrait; l'horreur de son crime lui est sans cesse présente. Le plus endurci des malfaiteurs est bientôt amené au repentir, sous une telle discipline.